

GARANTIE INJECTEURS

tout changement de la pompe à injection et des injecteurs est obligatoire par un professionnel qui doit effectuer les réparations suivantes avant toute remise en route :

- montage obligatoire par un professionnel (facture a l'appuie)
- Changement ou vidange du réservoir de carburant selon les préconisations constructeur.
- Changement de tous les tuyaux du circuit de carburant (alimentation et retour).
- Changement pompe carburant.
- Changement du filtre à gazole.
- Changement de la pompe à injection.
- Changement du rail complet.
- Changement de tous les tubes HP.
- Changement des injecteurs.

Si cela n'est pas fait vous risquez de re-limailler la pompe ou les injecteurs

les factures des ces opérations devront nous être retournées sous 15 jours pour valider la garantie. le non respect de ces consignes annule la garantie .